

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
[alger16 le quotidien](#)
SCAN ME



Edition N°1403 du Mercredi 10 Décembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

AFFAIRE GLEIZES
ET L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE



HYPOCRISIE MÉDIATIQUE

P. 5

COUPE ARABE FIFA 2025



ALGÉRIE 2 – IRAK 0
UNE VICTOIRE SOLIDE,
UNE AVALANCHE DE BUTS MANQUÉE

Pp. 13, 15

SANTÉ - MAGAZINE



OFFRIR UNE TABLETTE À UN ENFANT
BONNE IDÉE OU PIÈGE ?

P. 11

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE
SUR LA TABLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

RENAISSANCE
CULTURELLE
ET VISION
STRATÉGIQUE

P.3

L'IMPLICATION DU CHEF DE L'ETAT ANNONCE UN FUTUR
OÙ LE SEPTIÈME ART JOUERA À NOUVEAU LE RÔLE
QUI LUI REVIENT : CELUI DE TÉMOIN DU PASSÉ,
DE REFLET DU PRÉSENT ET DE BÂTISSEUR
DU RÊVE COLLECTIF DE DEMAIN.



saviez-vous

UN RÉSEAU CRIMINEL DÉMANTELÉ À L'OUEST DU PAYS SAISIE DE PLUS DE 110 MILLIARDS DE CENTIMES



Le Service central de lutte contre le crime organisé (SCLCO) a mis fin, la semaine dernière, aux activités d'un réseau criminel structuré composé de 18 individus, comprenant des commerçants et des employés publics œuvrant dans des institutions bancaires et administratives, a indiqué lundi dernier un communiqué de la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), révélant que ce réseau était spécialisé dans la falsification et l'usage de documents commerciaux falsifiés, ainsi que dans l'évasion fiscale organisée, avec la récupération de plus de 110 milliards de centimes provenant de biens saisis et de recettes financières. Selon la DGSN, l'opération a été déclenchée « à la suite d'une exploitation minutieuse d'informations relatives à cette organisation criminelle opérant dans le commerce du tabac dans les wilayas de l'ouest du pays ». Les membres de ce réseau avaient recours à « la création de sociétés fictives », à « la

falsification » et à « l'usage de documents administratifs et commerciaux falsifiés, ainsi qu'à l'évasion des contrôles fiscaux ». Les enquêtes ont révélé la méthodologie criminelle adoptée par ce réseau, consistant notamment à convertir les fonds issus des activités illégales en transactions immobilières et en achats de véhicules, afin de dissimuler l'origine illicite de l'argent. Ainsi, plus de 35 milliards de centimes ont été récupérés sous forme de liquidités issues des activités criminelles. Par ailleurs, les enquêteurs de la SCLCO ont saisi et récupéré des biens d'une valeur dépassant 80 milliards de centimes, comprenant 1 363 000 paquets de cigarettes et 3 500 unités de tabac à priser (Chema), 45 véhicules de différentes catégories, du matériel informatique portable et des tampons officiels utilisés dans des institutions bancaires et administratives.

PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES D'INTOXICATION INSTALLATION DE 290.000 DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE À ORAN

La Direction de distribution de l'électricité et du gaz d'Oran a procédé à l'installation de 290.000 détecteurs de monoxyde de carbone à travers les communes concernées des daïras d'Oran et Bir El Djir dans le cadre des efforts soutenus visant à renforcer les mesures de sécurité et de prévention contre les risques d'intoxication par ce gaz, a indiqué mardi dernier un communiqué de cette direction. Le taux d'avancement de l'opération d'installation dans le territoire des deux daïras a atteint 77 %, a indiqué la même source, soulignant que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national visant à renforcer la sécurité des citoyens à l'intérieur de leurs foyers et à



réduire les accidents domestiques liés à l'intoxication au monoxyde de carbone, notamment lors de la baisse des températures, période pendant laquelle l'utilisation des moyens de chauffage s'intensifie. La même source a également affirmé que la direction poursuit l'organisation de campagnes de sensibilisation à travers les

differents établissements publics et les institutions éducatives, afin de diffuser la culture de la prévention et de sensibiliser à l'importance des détecteurs, en plus de fournir des orientations sur leur bonne utilisation. Ces campagnes comprennent des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires, les centres de formation et les universités, ainsi que la diffusion de vidéos explicatives dans les agences commerciales, en parallèle au contrôle des installations intérieures lors des opérations de pose, avec la fourniture des conseils nécessaires aux clients.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 44 MORTS ET 1 420 BLESSÉS EN UNE SEMAINE

Quarante-quatre (44) personnes sont décédées et 1 420 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus entre le 30 novembre et le 6 décembre, dans plusieurs wilayas, a indiqué mardi dernier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Béni Abbès avec 14 personnes décédées sur place et 35 autres blessées, suite à 4 accidents de la circulation.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 587 incendies, notamment urbains et industriels, dont les plus importants ont été enregistrés au niveau des wilayas d'Alger (81), Oran (33) et Blida (30).

Concernant les accidents liés aux intoxications dues au monoxyde de carbone, 8 personnes sont mortes intoxiquées par ce gaz, émanant de chauffages et chauffe-eau, à Alger, Aïn Defla, Sétif, Tiaret et Batna, déplore la Protection civile.

DÉDIÉ AUX PERSONNES À BESOINS SPÉCIFIQUES LANCÉMENT D'UN PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Un programme de formation spécialisée dédié aux jeunes personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, dans le but de renforcer et développer leurs compétences professionnelles, a été lancé au niveau du centre psychopédagogique de Berriane, a-t-on appris hier auprès de la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP) de la wilaya de Ghardaïa. Initié par la Direction de l'action sociale et de la solidarité, en partenariat avec la DFEP, ce programme de formation d'une durée de trois mois, touchant plus d'une vingtaine de personnes dans une première étape, est axé sur trois filières choisies pour leur utilité sociale (pâtisserie, coiffure et jardinage) permettant l'insertion sociale et l'autonomisation, a indiqué à l'APS le responsable de l'apprentissage à la DFEP, Abdelmalek Cheham. Cette formation permet de favoriser l'insertion professionnelle, de développer et de renforcer les compétences, d'accéder à l'emploi, de se maintenir dans l'emploi ou encore de changer d'emploi, a-t-il expliqué. L'initiative, qui sera élargie aux autres centres psychopédagogiques de la wilaya, permettra d'assurer une formation couronnée d'un certificat d'apprentissage reconnu, garantissant la légalité de la pratique professionnelle acquise sur l'ensemble du territoire national, selon la même source.

SYNDICAT NATIONAL DES PHARMACIENS D'OFFICINE RENCONTRE NATIONALE À ALGER SUR LE RÔLE DU PHARMACIEN AU SEIN DU SYSTÈME DE SANTÉ

"Le pharmacien et les services liés à la santé" a été le thème d'une rencontre nationale organisée, lundi dernier à Alger, par le Syndicat national des pharmaciens d'officine (SNAPo). Cette rencontre vise à renforcer le rôle du pharmacien au sein du système de santé dans le contexte de l'évolution du cadre réglementaire réglementant ce secteur, notamment la loi 18-11 relative à la santé, a précisé le président du SNAPo, Sami Tirache. A cet égard, M. Tirache a souligné l'engagement

du syndicat à "contribuer à l'accompagnement des réformes en cours dans le système de santé, en créant un environnement de travail conforme aux attentes des professionnels du secteur, ainsi que des patients". Et d'ajouter que la loi relative à la santé ouvre la voie à "un développement profond de l'exercice de la profession, garantissant au pharmacien une place de choix au sein du système de santé". Par ailleurs, le président du SNAPo a relevé l'importance de la numérisation pour

améliorer la gestion des pharmacies, faciliter le suivi du parcours thérapeutique des patients, tout en renforçant la coordination avec les différents acteurs du domaine. Pour sa part, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, a salué l'organisation de ce type de rencontres, pour refléter "la volonté commune de relever les défis de santé, nécessitant une coordination collective entre les parties concernées".

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC
ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S.G.A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Lachachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale
de communication, d'édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45
E-mail : agence.regle@anep.com.dz
programmation.regle@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Algier
SIA (Centre)

L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE SUR LA TABLE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LE FILM SUR L'EMIR ABDELKADER AU CŒUR DE LA RELANCE

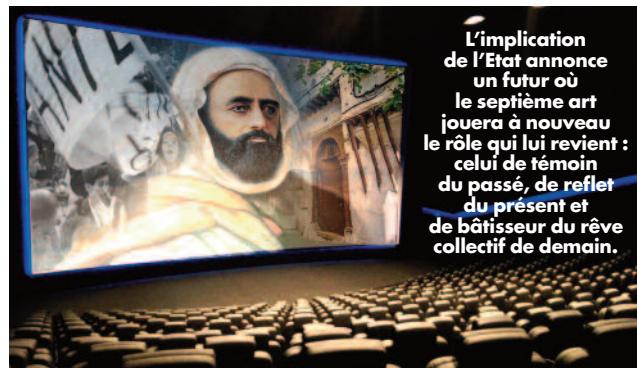
Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présidé, lundi dernier, une réunion consacrée au projet du film sur l'Emir Abdelkader, en particulier, et à la relance de l'industrie cinématographique en Algérie, en général. La réunion s'est déroulée en présence du directeur de cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem, du conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, Kamel Sidi Said, de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, du chargé de mission à la présidence de la République pour le secteur du cinéma, Fayçal Metaoui, du conseiller auprès de la ministre de la Culture et des Arts, Abdelkader Boudjemaâ, du directeur de la Fondation Emir-Abdelkader, Salim Aggar, et du producteur et réalisateur Anouar Hadj Ismail.



RENAISSANCE CULTURELLE ET VISION STRATÉGIQUE

Dans une conjoncture où la culture s'impose de plus en plus comme un pilier essentiel de la cohésion nationale et un vecteur d'influence internationale, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, place la relance de l'industrie cinématographique au cœur de la stratégie de revitalisation culturelle de l'Algérie. Son implication directe dans le suivi des grands projets du secteur s'est illustrée de manière particulièrement significative lors de la réunion du lundi 8 décembre, consacrée au développement du film monumental dédié à l'Emir Abdelkader, figure fondatrice de l'État algérien moderne et symbole universel de résistance, d'humanisme et de souveraineté. La relance de l'industrie cinématographique en Algérie s'affirme aujourd'hui comme l'un des grands chantiers culturels en cours, portée par une volonté claire de redonner au septième art la place qui lui revient dans la vie du pays. À l'heure où la culture se révèle essentielle pour affirmer l'identité nationale, construire un imaginaire collectif et porter la voix de l'Algérie à l'international, l'État mise sur un retour fort du cinéma, avec une vision tournée vers la modernité et la transmission des grandes pages de l'histoire nationale.

Le choix de suivre de près ce projet n'est pas anodin : l'Emir Abdelkader n'est pas seulement une figure héroïque de la résistance algérienne du XIXe siècle, mais aussi un symbole universel de justice, de sagesse et de dignité humaine. Son histoire, marquée à la fois par la lutte, la vision politique et l'élévation morale, constitue une matière cinématographique d'une richesse rare. L'Algérie, qui n'a jamais réalisé de grande fresque cinématographique à la hauteur de ce personnage historique, souhaite aujourd'hui combler ce manque et produire une œuvre capable de faire rayonner son héritage dans le monde entier. Disposant d'un patrimoine historique, culturel et symbolique qui constitue une matière cinématographique d'une richesse exceptionnelle pour le pays. Pourtant, l'industrie du film a connu au fil des décennies des périodes de ralentissement, de sous-investissement et de manque de structuration. Le chef de l'Etat, dès les premières années de son mandat, a souligné la nécessité de rompre avec



L'implication de l'Etat annonce un futur où le septième art jouera à nouveau le rôle qui lui revient : celui de témoin du passé, de reflet du présent et de bâsseur du rêve collectif de demain.

cette stagnation. Pour lui, l'Algérie ne peut se priver plus longtemps de ce puissant instrument de création, de transmission et de rayonnement. Le cinéma, dans sa conception, n'est pas un simple divertissement, mais un espace capable de porter la mémoire de la nation, de raconter ses combats, de valoriser ses héros, de sublimer ses paysages et de faire découvrir au monde la profondeur de son identité. La réunion de lundi dernier témoigne de l'importance stratégique accordée aux grandes productions nationales. Cet engagement direct au plus haut niveau de l'Etat impose un signal fort : les projets culturels d'envergure ne sont plus laissés aux aléas des administrations ou aux imprécisions budgétaires ; ils bénéficient désormais d'un pilotage rigoureux, d'une méthodologie renforcée et d'une vision politique claire.

Ce positionnement présidentiel répond également à une aspiration profonde du peuple algérien, attaché à son histoire et désireux de voir celle-ci transmise et célébrée à travers des œuvres cinématographiques de haut niveau. Les grandes figures nationales, les luttes anticoloniales, les récits populaires, les paysages naturels, les traditions et la diversité culturelle constituent autant de sources d'inspiration pouvant nourrir

une industrie florissante. L'Etat décide d'investir pleinement dans cet héritage, d'en faire un moteur de création et de le porter avec un sens aigu de responsabilité. Le projet présidentiel englobe aussi l'ensemble de la filière : moderniser les salles de cinéma, soutenir les jeunes réalisateurs, encourager l'émergence de scénaristes, améliorer les écoles de formation audiovisuelle, développer des studios de tournage aux standards internationaux, instaurer un véritable écosystème économique autour du film... autant d'orientations qui montrent que la relance ne repose pas seulement sur des initiatives ponctuelles, mais sur une architecture globale pensée pour durer. Le président de la République souhaite redonner au cinéma sa place d'outil national, capable de

Le projet présidentiel englobe aussi l'ensemble de la filière : moderniser les salles de cinéma, soutenir les jeunes réalisateurs, encourager l'émergence de scénaristes, améliorer les écoles de formation audiovisuelle, développer des studios de tournage aux standards internationaux, instaurer un véritable écosystème économique autour du film...

participer à la diversification de l'économie et à la création d'emplois, tout en renforçant le prestige culturel du pays. La renaissance du cinéma algérien apparaît ainsi comme un pilier essentiel de la vision politique actuelle. Elle s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine, de consolidation de la mémoire collective et de projet national tourné vers l'avenir. Cette

relance est une occasion de rallumer la flamme créative qui avait brillé durant les années d'or du cinéma algérien, lorsque les films nationaux remportaient des distinctions internationales et faisaient rayonner le pays. La volonté affichée est de dépasser les limites anciennes, d'encourager la modernité technique et esthétique, et d'inscrire les grandes productions algériennes dans le paysage cinématographique mondial. Cette ambition ouvre la voie à une nouvelle ère. Une ère où le cinéma retrouve ses voix, ses visages, ses récits, et où l'Algérie assume pleinement sa capacité à produire des œuvres puissantes, inspirantes et porteuses de sens. L'implication de l'Etat annonce un futur où le septième art jouera à nouveau le rôle qui lui revient : celui de témoin du passé, de reflet du présent et de bâsseur du rêve collectif de demain.

ALGER 16

C'ÉTAIT EN DÉCEMBRE 2023

ADOPTION DU PROJET DE LOI RELATIF À L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE

Le Président Tebboune avait chargé, lors d'une réunion du Conseil des ministres (début décembre 2023) la ministre de la Culture de la création d'une instance nationale dont les missions seront attribuées aux gens du secteur afin de superviser l'activité cinématographique et de relancer ce domaine vital, notamment avec la production, ces dernières années, d'excellentes œuvres dramatiques et l'émergence de jeunes talents en acteurat et en réalisation. Le chef de l'Etat avait ordonné également d'encourager tous les talents et les compétences cinématographiques en Algérie, tout en captant celles parmi les enfants de la communauté nationale à l'étranger en leur ouvrant la voie pour présenter leurs œuvres et contributions, pour faire de 2024 l'année du lancement de la production cinématographique. L'Etat s'est engagé, dans ce cadre, à financer les œuvres cinématographiques jusqu'à 70% à travers des crédits bancaires, tout en aidant les gens du secteur à réaliser des studios de tournage et des villes cinématographiques permettant à l'Algérie de renouer avec sa gloire et son lustre cinématographique.

Ch. M.

CLÔTURE DE LA 4^e CONFÉRENCE AFRICAINE DES START-UP

UNE NOUVELLE ARCHITECTURE NUMÉRIQUE POUR LE CONTINENT

La capitale algérienne a été, durant trois jours, le point de convergence des acteurs majeurs de l'innovation. La 4^e Conférence africaine des start-up a officiellement clôturé ses travaux, lundi soir, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal. Organisée du 6 au 8 décembre, cette édition a permis de tracer une feuille de route commune destinée à dynamiser l'écosystème entrepreneurial du continent.

Les participants ont salué des résultats jugés concrets et porteurs. Les travaux se sont articulés autour de deux priorités clés : la modernisation des cadres réglementaires afin de faciliter l'entrepreneuriat et la mobilisation de financements réellement accessibles pour accompagner les start-up africaines, marquant ainsi la volonté de passer d'un discours d'intention à une action effective. Dans une allocution lue par le Commissaire de l'Union africaine chargé de l'Éducation, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, Gaspar Banyankimbona, l'ambassadrice Selma Malika Haddadi, vice-présidente de la Commission de l'UA, a qualifié cette édition d'« étape riche et inspirante ». Elle a mis en avant l'adoption d'un cadre fiscal continental dédié aux start-up, à l'innovation et à la R&D, présenté comme une « contribution décisive » pour permettre à l'innovation africaine de s'épanouir. Elle a souligné que les politiques fiscales constituent un levier stratégique pour les États africains. Une fiscalité adaptée, insiste-t-elle, est un signal clair de la volonté politique de retenir les talents sur le continent et de stimuler l'entrepreneuriat et la prise de risque. Mme Haddadi a également remercié le président de la République,



Abdelmadjid Tebboune, pour son initiative de créer un fonds africain dédié au financement des start-up, qualifiant ce mécanisme de catalyseur essentiel pour structurer l'écosystème continental. Elle a, par ailleurs, salué les nombreuses innovations présentées, notamment celles liées à la modernisation de l'enseignement, qui témoignent du dynamisme et des ambitions de la jeunesse africaine. Noureddine Ouadah, ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, a mis en avant l'impact majeur de cette édition, tant pour l'Algérie que pour la coopération africaine. Il y voit un signal fort de l'engagement collectif pour bâtir un avenir numérique partagé. De son côté, Sid Ali Zerrouki, ministre de la Poste et des Télécommunications, a salué l'adoption du projet algérien visant à protéger les données personnelles des citoyens africains. Il s'agit, selon lui, d'une avancée stratégique pour la souveraineté numérique du continent. Approuvé à l'unanimité, ce projet vise à instaurer un cadre juridique solide garantissant la

protection des données tout en valorisant les compétences technologiques africaines. Le ministre a insisté sur la nécessité de bâtir des cadres légaux robustes pour défendre les intérêts économiques, culturels et identitaires des pays africains face aux défis posés par la mondialisation numérique.

NOUVELLES PERSPECTIVES POUR LE CONTINENT

Cette 4^e édition de la Conférence africaine des start-up ne s'est pas limitée à exposer des idées ni à multiplier les déclarations d'intention. Elle a servi de plateforme stratégique où les États, les institutions régionales, les investisseurs et les entrepreneurs ont convergé vers une vision commune : construire un écosystème africain capable de rivaliser, d'innover et surtout de se projeter à long terme. Les orientations qui en émergent ne relèvent pas du simple symbolique. Elles préfigurent des transformations profondes qui pourraient redessiner le paysage technologique du continent pour plusieurs décennies.

En actant la mise en place d'un cadre fiscal continental dédié à l'innovation, l'Afrique s'engage pour la première fois dans la construction d'un environnement harmonisé, pensé pour attirer les investissements, réduire les barrières administratives et encourager la prise de risque. À cela s'ajoute la création d'un fonds africain de financement des start-up, initiative sans précédent qui traduit la volonté de rompre avec la dépendance chronique aux capitaux extérieurs. Ce mécanisme, soutenu par l'Union africaine, pourrait devenir l'un des moteurs les plus puissants de la croissance technologique du continent, en offrant aux entrepreneurs africains un financement stable, lisible et souverain. L'adoption du projet algérien axé sur la protection des données personnelles constitue également un tournant majeur. Elle montre que l'Afrique n'entend plus être un simple marché numérique, mais aspire à devenir un acteur capable de définir ses règles, de protéger ses ressources stratégiques et de défendre sa souveraineté technologique dans un monde dominé par la compétition numérique globale. En parallèle, la volonté affichée d'unifier le marché africain de l'innovation ouvre la porte à une nouvelle dynamique : celle de start-up capables de se déployer à l'échelle continentale, de coopérer entre régions et de bénéficier d'un environnement réglementaire cohérent. À travers ces avancées, Alger n'a pas seulement accueilli un événement continental. La capitale a servi de catalyseur à une évolution structurelle qui pourrait marquer un avant et un après dans l'histoire de l'innovation en Afrique. L'événement a confirmé une certitude : le continent entre dans une phase de transformation numérique plus ambitieuse, plus intégrée et plus souveraine, déterminé à construire ses propres modèles, ses propres solutions et ses propres succès.

Omar Lazela

L'ALGÉRIE AU SERVICE DE L'INNOVATION VERTE LANCEMENT D'UN PROGRAMME ALGÉRO-AFRICAIN POUR FORMER LES JEUNES À L'ENTREPRENEURIAT ENVIRONNEMENTAL

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Kaouter Krikou, a annoncé lundi dernier à Alger le lancement d'un ambitieux programme de formation algéro-africain destiné aux jeunes du continent. Ce programme de formation vise à les encourager à s'engager activement dans l'entrepreneuriat environnemental et à renforcer leurs compétences en matière d'innovation verte. L'annonce a été faite lors d'une allocution prononcée à l'occasion d'une rencontre scientifique consacrée à l'accompagnement des start-up dans le domaine environnemental. Cet événement, organisé en marge de la 4^e Conférence africaine des start-up (ASC), au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, a réuni plusieurs acteurs majeurs, dont le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, et le vice-président de la Banque mondiale pour la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, Afghanistan et Pakistan, Ousmane Dione. Mme Krikou a précisé que cette initiative sera assurée par le Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE). Il offrira aux jeunes innovateurs africains une formation complète, mêlant apprentissage théorique et pratique, afin de développer leurs compétences en innovation verte. Le programme sera aligné sur les dernières avancées en

matière d'écologie et d'entrepreneuriat environnemental, pour permettre aux participants de transformer leurs idées en projets concrets et viables. Le programme bénéficiera du financement du Fonds de financement des start-up et des jeunes innovateurs en Afrique. Selon Mme Krikou, cet appui financier est essentiel pour stimuler la créativité des jeunes et renforcer leur capacité à concrétiser leurs projets, tout en répondant aux besoins environnementaux du continent. « L'Algérie est aujourd'hui un modèle pionnier dans l'accompagnement des jeunes et des porteurs de projets environnementaux », a-t-elle souligné. Elle a ajouté que cette initiative s'inscrit dans les orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, convaincu de l'importance de la durabilité dans l'économie mondiale, et traduite dans un cadre législatif et réglementaire renforcé. La ministre a rappelé que le CNFE et d'autres établissements sous tutelle jouent un rôle central dans la formation et l'accompagnement, en aidant à créer des solutions innovantes contribuant à la protection des ressources naturelles et au développement durable du pays et du continent. Par ailleurs, M. Ousmane Dione, vice-président de la Banque mondiale, a salué le rôle majeur de l'Algérie dans le développement de l'économie de la connaissance,

mettant en lumière le potentiel des jeunes talents et la solidité de l'écosystème national. Il a rappelé que l'investissement dans l'innovation verte est un vecteur clé pour la création d'emplois et pour assurer une prospérité durable sur le continent.

La Banque mondiale, a-t-il affirmé, est prête à soutenir ces initiatives aux côtés de l'Algérie, afin de renforcer l'impact des projets environnementaux et d'accompagner la nouvelle génération d'entrepreneurs africains. La rencontre a également mis en valeur le rôle du secteur de l'environnement et de la qualité de la vie dans l'implication des jeunes dans l'investissement vert et la promotion des métiers liés à l'écologie. À cette occasion, un documentaire a été projeté, présentant le travail du CNFE dans l'encadrement des start-up et des jeunes porteurs d'idées, illustrant l'importance de l'accompagnement pour transformer des initiatives prometteuses en succès concrets et durables. Ce programme ne se limite pas à la formation : il trace le chemin d'une nouvelle génération de jeunes entrepreneurs. L'Algérie ambitionne de devenir ainsi un hub régional de l'innovation verte, un lieu où les idées se transforment en solutions concrètes pour un avenir durable et prospère pour tous.

Cheklat Meriem

AFFAIRE GLEIZES ET L'EXTRÊME DROITE FRANÇAISE

HYPOCRISIE MÉDIATIQUE

Le tollé provoqué à Paris par la confirmation par la Cour d'appel de Tizi Ouzou, mercredi 3 décembre 2025, de la peine de sept ans infligée à Christophe Gleizes dépasse le cadre d'un simple dossier judiciaire. Il s'inscrit dans une logique plus large de l'État français : imposer son récit, exercer une pression politique et médiatique et tenter de restaurer une influence perdue depuis l'indépendance de notre pays fier et souverain.

Dès la publication du communiqué de l'Elysée exprimant le « grand souci » d'Emmanuel Macron, les médias français, alliés à l'extrême droite, se sont empressés de dépeindre l'Algérie comme un État répressif et hostile à la liberté d'expression. Derrière les discours léniants sur les « droits de l'Homme » et la « liberté de la presse », se cache une réalité bien connue des Algériens : Paris pratique le contraire de ce qu'elle prêche. Interdire le mal tout en le commettant, et parfois en pire, n'autorise personne à donner des leçons. L'image que se fait la France d'elle-même contraste avec la réalité : elle apparaît aujourd'hui comme un État en déliquescence morale et politique, englué dans une hypocrisie flagrante.

L'affaire Gleizes dépasse largement la simple question journalistique. L'homme est entré en Algérie sous couvert d'un visa touristique, mandaté par le « MAK », organisation terroriste et soutenue



L'ALGÉRIE N'A RIEN À APPRENDRE DE QUICONQUE, ET ENCORE MOINS D'UN ÉTAT FRANÇAIS EN PLEINE DÉLIQUESCENCE MORALE.

officieusement par certains réseaux français. Son rôle n'était pas de relayer une information objective mais de diffuser une narration politique séparatiste.

Lorsque la justice algérienne a exercé sa pleine souveraineté, Paris a crié au scandale en invoquant la « liberté d'expression », comme si l'espionnage politique déguisé en journalisme constituait un droit intangible. La réaction des médias français a été immédiate et orchestrée : journaux, chaînes et réseaux liés à l'extrême droite ont présenté Gleizes comme un « prisonnier d'opinion », fermant les yeux sur les violations flagrantes qui se produisent en France même. Arrestations d'Algériens sur simple suspicion, répression des soutiens à Ghaza, condamnation du joueur Youcef Atal à six mois de prison avec sursis pour un post dénonçant les

massacres à Ghaza... La liberté d'expression française se révèle conditionnelle, dépendante de l'identité, de la religion et de l'opinion politique de chacun.

Parallèlement, Paris se montre silencieuse, voire complice, face aux criminels ayant pillé les richesses algériennes et trouvé refuge en France, comme l'ancien ministre de l'Industrie Abdeslam Bouchouareb. Les mandats d'arrêt internationaux émis par l'Algérie sont ignorés, mis de côté ou rangés dans des tiroirs, car ces « amis » servent les intérêts français. C'est la quintessence de la justice sélective : les voleurs sont protégés, les innocents punis et les séparatistes circulent librement. La tolérance française envers le « MAK » en dit long sur la complicité implicite. Ce n'est pas par ignorance, mais par calcul politique : utiliser une organisation séparatiste pour

déstabiliser l'Algérie est une stratégie consciente et froide. C'est ce même mouvement qui a financé et dirigé Gleizes avant son entrée sur le territoire algérien, confirmant l'artificielle de la posture française. Dans ce contexte, l'attitude de la France, qui continue de se présenter comme gardienne des « valeurs démocratiques », apparaît cynique. L'humiliation publique d'un diplomate algérien, il y a quelques mois, pour un simple geste sur son téléphone, contrastant avec l'indignation actuelle pour Gleizes, montre à quel point Paris instrumentalise la justice et les droits humains à des fins politiques. Quelle justice ? Celle qui protège les corrompus et punit les innocents ? La justice française est devenue un instrument au service d'une élite arrogante, persuadée de pouvoir dicter le destin des autres. Au milieu de ce chaos moral et médiatique, l'Algérie se distingue par sa posture souveraine et claire. L'affaire du nommé Boualem Sansal en est un exemple : le pays a traité une situation sensible avec humanité, non par soumission à la France, mais en démontrant sa maturité et sa confiance. C'est la dignité algérienne, exactement ce que Paris refuse de reconnaître. Cette affaire dépasse le sort de Gleizes et illustre la tension persistante entre souveraineté et ingérence, entre respect réel des droits humains et manipulation médiatique. Elle rappelle que l'Algérie, forte de sa légitimité historique et politique, ne cédera pas aux pressions extérieures et continuera de défendre son intégrité nationale, même face aux critiques orchestrées d'un ancien colonisateur incapable de réguler ses propres contradictions.

G. Salah Eddine

KARIM ZERIBI : « L'IMMIGRATION, UNE RICHESSE ET NON UN DANGER »

Lors d'un entretien diffusé samedi soir sur la chaîne AL24News, l'éditorialiste et expert géopolitique franco-algérien Karim Zeribi a abordé l'immigration en France, appelant à dépasser les clichés pour mesurer la contribution réelle de la diaspora à la société française.

Dès le début, il a regretté que l'immigration soit systématiquement présentée comme un problème, rarement analysée de manière équilibrée. « On parle toujours des immigrés comme d'un danger, rarement comme d'une richesse », explique-t-il. Selon lui, les débats politico-médiatiques se concentrent sur des « marronniers » — des sujets récurrents qui créent la polémique — et détournent l'attention des véritables enjeux économiques et sociaux. Il insiste sur la confusion qui domine souvent les discussions publiques : « On mélange souvent trois réalités distinctes : immigration régulière, immigration irrégulière et Français issus de l'immigration. Cette confusion empêche un débat sérieux et crée des fractures dans la société française. » Pour lui, la majorité des étrangers vivant en France sont honnêtes et contribuent pleinement à l'économie et à la culture du pays. Zeribi critique aussi le lien systématique entre immigration et insécurité : « Si l'on commence à identifier les délinquants par leur origine, on ne lutte pas contre la délinquance, on stigmatise une partie de la société. » Il qualifie cette approche de malhonnêteté intellectuelle.

Selon Karim Zeribi, les immigrés en France subissent trois formes d'attaques. La première est économique :

certains leur reprochent de « prendre le travail des Français », alimentant un ressentiment souvent instrumentalisé. La deuxième est religieuse : la majorité des immigrés visés sont musulmans, ce qui renforce les stéréotypes et la stigmatisation. Enfin, la troisième est démographique : la peur du « grand remplacement », largement fantasmée, repose sur l'idée qu'une génération remplace une autre, nourrissant discours alarmistes et politiques restrictives. Ces trois dimensions — économique, religieuse et démographique — révèlent une réalité complexe où les immigrés subissent des pressions multiples et souvent contradictoires. « La génération qui arrive prend naturellement la place de celle qui part. Ces jeunes Français, issus de l'immigration, travaillent, contribuent à l'économie, au sport et à la culture. Sans eux, la France ne serait plus ce qu'elle est aujourd'hui », rappelle-t-il.

UNE RICHESSE POUR L'ÉCONOMIE, LA CULTURE ET LE SPORT

Zeribi insiste sur l'importance économique des immigrés. Dans des secteurs essentiels comme l'hôtellerie, la restauration, la santé ou la sécurité, leur contribution est vitale. Chaque année, 250 000 immigrés réguliers arrivent en France, participant pleinement au fonctionnement du pays. Leur impact culturel et sportif est tout aussi significatif. Des figures emblématiques comme Michel Platini, Zinedine Zidane ou Kylian Mbappé illustrent l'apport des immigrés à l'identité nationale. « Nier cette

contribution, c'est nier une part essentielle de l'histoire et de l'identité de la France », souligne-t-il. Les enfants issus de l'immigration doivent être fiers de leurs origines tout en étant pleinement français.

Zeribi conclut : « Ceux qui veulent que la France reste la France doivent inclure toutes ces générations, issues de la diversité. Sans les immigrés, certains secteurs ne fonctionneraient plus. L'économie, la culture, le sport et même la sécurité seraient gravement affectés. »

Enfin, il rappelle que la France s'enrichit économiquement et culturellement en accueillant les immigrés. Ces derniers apportent compétences, savoir-faire et innovation. Dans la restauration, 25 % des cuisiniers sont étrangers ; dans la santé, 25 % des médecins ; dans le transport, 51 % des taxis. Sans eux, de nombreux services essentiels s'effondraient.

Pour Zeribi, l'immigration n'est pas un problème mais une opportunité. Elle dynamise l'économie, enrichit la culture et le sport, et construit une France inclusive où diversité et identité coexistent harmonieusement.

Comprendre cette réalité, c'est préparer un avenir où toutes les générations peuvent pleinement contribuer au rayonnement du pays. Reconnaître et valoriser cette contribution est essentiel pour construire une société inclusive, où diversité et identité se renforcent mutuellement, et où toutes les générations peuvent participer pleinement au rayonnement du pays.

Cheklat Meriem

LIBERTÉ DE PRATIQUE RELIGIEUSE

L'ALGÉRIE, UN MODÈLE DE COEXISTENCE CULTUELLE

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a affirmé lundi dernier que l'Algérie a mis en place des lois fermes et explicites garantissant la liberté de pratique religieuse et protégeant l'ensemble des lieux de culte. Il a insisté sur l'engagement de l'État à offrir un cadre juridique clair, inédit et garantissant le pluralisme, ainsi que la coexistence entre les différentes religions.

Lors de son discours d'ouverture de la quatrième édition du colloque scientifique « Liberté religieuse... protection et garanties », organisé sous le thème « Liberté religieuse... acquis constitutionnels et mécanismes de mise en œuvre », le ministre a déclaré que l'Algérie s'est dotée d'une « Constitution et de lois claires » assurant la liberté d'exercer les rites religieux et la protection de tous les lieux de culte, tout en préservant les droits de chacun, sans discrimination.

Il a expliqué que l'Algérie n'a pas seulement inscrit ces droits dans la loi, mais a également pris des mesures concrètes pour en garantir l'application, notamment par la protection des lieux de culte et la mise en place des conditions nécessaires à leur fonctionnement, conformément au droit national. Il a également rappelé le rôle du Comité



national pour les rituels religieux des non-musulmans, organisme officiel chargé de la coordination et de la concertation en matière de liberté religieuse.

Le ministre a ajouté : « En Algérie, de par notre position dans le monde islamique et notre longue tradition de coexistence entre religions et cultures, nous croyons que le dialogue est la seule voie pour bâtir un monde de sécurité et de stabilité. Les valeurs humaines partagées sont capables d'abattre les murs de la haine et de construire les ponts de la compréhension et de l'affection entre les êtres humains. »

M. Belmehdi a souligné que l'Algérie n'a jamais derogé à ce principe, rappelant que le pays a toujours été, au fil de son histoire, « une terre de

libertés », marquée par une diversité culturelle et religieuse, et un lieu de rencontre des peuples, des cultures et des croyances. Il a affirmé que cette tradition est confirmée par les positions constantes de l'Algérie à travers l'histoire.

Il a également évoqué la visite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au Vatican, où il a été reçu par Sa Sainteté le pape Léon XIV. Une visite qui, selon lui, illustre pleinement la mise en pratique du principe de liberté religieuse dans la diplomatie et la vision internationale de l'Algérie. Le ministre a insisté sur le fait que l'Algérie n'est pas un pays qui se limite à proclamer ses valeurs, mais qui les applique concrètement.

Le ministre a ajouté que son

ministère, sous l'égide du président de la République, œuvre à ancrer cette approche humaine, à promouvoir les valeurs de paix, de tolérance et d'harmonie entre tous les citoyens, musulmans et non-musulmans, et à encourager le respect mutuel. L'objectif est de renforcer une conscience religieuse équilibrée, rejettant l'extrémisme, la violence et la criminalité, afin que « notre nation demeure un modèle de coexistence et de sécurité spirituelle ».

Pour sa part, l'archevêque d'Alger, le cardinal Jean-Paul Vesco, a salué le respect par l'Algérie du principe de liberté de religion et de conviction, déclarant : « Nous en sommes témoins et le vivons au quotidien. »

La conférence, qui a réuni des ambassadeurs et des représentants de missions diplomatiques accrédités en Algérie, a été organisée autour de deux sessions académiques consacrées à « La liberté religieuse dans la Constitution et le référent national » et aux « Mécanismes de mise en œuvre de la liberté religieuse dans la réalité socio-institutionnelle ». L'Algérie confirme son engagement ferme en faveur de la liberté religieuse, en alliant cadre légal clair et mesures concrètes de protection des lieux de culte. Cette approche favorise le dialogue, la tolérance et le respect mutuel entre toutes les religions. Ainsi, le pays se positionne comme un modèle de coexistence pacifique et de sécurité spirituelle.

Abir Menasria

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI RELATIF AUX TRANSACTIONS DIGITALES UN NOUVEAU CADRE LÉGAL POUR SÉCURISER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a confirmé lundi dernier à Alger la présentation du projet de loi définissant les règles générales relatives aux services de confiance pour les transactions électroniques et l'identification électronique.

Cette présentation a été faite devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Ce projet vise à accompagner la transformation numérique du pays et à permettre l'émergence de services d'identification électronique fiables et reconnus. Lors de son intervention, M. Zerrouki a expliqué que le texte propose un nouveau cadre national pour la certification électronique, destiné à instaurer un environnement numérique sûr, à renforcer la sécurité des systèmes d'information nationaux et à lever les restrictions obsolètes.

Il a ajouté que cette démarche s'inscrit dans la dynamique de transformation numérique, l'un des engagements majeurs du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à suivre le développement technologique, encourager l'usage sécurisé des services numériques, consolider la souveraineté numérique nationale et bâtir une économie numérique durable.

Le projet de loi propose également la création de l'Autorité nationale de certification électronique (ANCE), chargée d'unifier la gestion des services de confiance dans les secteurs gouvernemental et économique.



Le texte vise aussi à garantir la sécurité juridique des documents électroniques en assurant leur intégrité et leur fiabilité dans le temps grâce à des procédures et technologies appropriées.

Il comprend, en outre, des dispositions relatives aux contrats électroniques, reconnaissant leur validité et précisant leurs conditions de formation, qu'ils soient conclus entre personnes physiques, morales ou entre systèmes automatisés. Le projet clarifie également les règles de transmission et de réception des documents électroniques, ainsi que les responsabilités des parties.

M. Zerrouki a souligné que cette loi établira les bases de l'identification électronique, en assurant des moyens d'identification fiables pour les individus et les organisations, et renforcera la supervision à travers

des dispositions d'audit, de contrôle et de procédures d'accréditation des prestataires de services de confiance.

Le projet prévoit aussi des sanctions financières et administratives en cas de non-respect des obligations par les prestataires de services fiduciaires, ainsi que des sanctions pénales en cas de violations graves. Pour le ministre, ce texte constitue « une réforme majeure » du cadre juridique de la certification électronique et représente une étape clé vers la construction d'un environnement numérique robuste et sécurisé, indispensable à la modernisation de nombreux services.

À l'issue de la présentation, la Commission des transports et des télécommunications de l'APN a indiqué, dans son rapport préliminaire, que ce projet s'inscrit dans la démarche nationale de promotion de la transformation numérique et de renforcement de la sécurité et de la fiabilité des transactions électroniques.

La réforme proposée trace les fondations d'un écosystème numérique enfin cohérent, capable de sécuriser les échanges et de moderniser les services publics. Elle place l'Algérie dans une logique de confiance et de souveraineté technologique. En consolidant l'identification électronique et la certification, le pays se donne les moyens d'un saut qualitatif durable dans sa transformation numérique.

Ab.M.

DIPLOMATIE CULTURELLE ET INNOVATION JURIDIQUE

L'ALGÉRIE PREND UN RÔLE CLÉ AU SEIN DE L'OMPI

L'Algérie a été élue vice-présidente du Comité permanent des droits d'auteur et des droits connexes (SCCR) de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Elle sera représentée par Mehdi Dilmi, directeur général adjoint de l'ONDA, pour un mandat de deux ans (2026-2027), au nom du Groupe africain. Cette annonce a été faite à la clôture de la 47e session du Comité, tenue à Genève, selon un communiqué de l'ONDA.

Le SCCR est l'un des principaux organes intergouvernementaux chargés de développer les règles internationales dans le domaine des droits d'auteur et des droits connexes. Son rôle est d'autant plus important face aux transformations numériques et technologiques



mondiales, précise le communiqué. Pour l'ONDA, cette élection est une reconnaissance internationale du rôle pionnier de l'Algérie dans la protection des droits d'auteur, aux niveaux régional et international. Elle souligne aussi la contribution technique et professionnelle de l'Office au sein de ce cadre multilatéral.

L'ONDA a remercié le Groupe africain pour son soutien au candidat algérien, ainsi que la mission permanente de l'Algérie à Genève pour son accompagnement et son engagement à renforcer la présence du pays au sein de l'OMPI. La nouvelle direction du Comité comprend Peter Labody (Hongrie), président, Mohamed Mehdi Dilmi

(Algérie), vice-président, et Martin Augusto Cortese (Argentine), également vice-président.

Dans ses nouvelles fonctions, M. Dilmi contribuera au développement des travaux du Comité. Il veillera à encourager le dialogue entre les États membres et à construire les consensus nécessaires pour faire avancer les dossiers liés aux droits d'auteur et aux droits connexes.

L'ONDA a réaffirmé son engagement à soutenir les industries culturelles et créatives en Algérie, à protéger les droits des créateurs et à renforcer la coopération africaine et internationale dans ce domaine.

Avec cette élection, l'Algérie réaffirme son rôle stratégique sur la scène internationale, s'imposant comme un acteur incontournable de la protection des droits d'auteur et du développement culturel dans un monde en pleine mutation numérique.

Cheklat Meriem

SALON NATIONAL DES ARTS PLASTIQUES «ABDELHALIM HEMCHE»

UNE EXPOSITION POUR ILLUSTRER L'ART ALGÉRIEN



La 17e édition du Salon national des arts plastiques «Abdelhalim Hemche» a été inaugurée lundi soir à la maison de la culture «Abdelkader Alloula» de Tlemcen, avec la participation de dix artistes. Organisée sous le slogan «Découvrons notre empreinte artistique», la cérémonie d'ouverture a présenté près de 80 œuvres et sculptures. Les créations, aux thèmes variés, proviennent de plusieurs wilayas : Tlemcen, Tébessa, Ain Defla, Oum El Bouaghi, Mascara et El Bayadh. Le salon, qui se poursuit jusqu'au 11 décembre, propose quatre ateliers : «Présente ton œuvre dans un langage artistique reflétant ta vision», «Comment présenter une œuvre d'art», «Les symboles algériens dans l'art contemporain» et «Comment utiliser les plateformes numériques pour exposer nos œuvres».

Une table ronde est également prévue sur «La place du discours critique dans la création artistique algérienne», animée par des artistes, a précisé Touati Mohamed, chargé de communication à la maison de la culture «Abdelkader Alloula». L'ouverture a attiré un public nombreux, curieux de découvrir les thèmes explorés par les artistes et les techniques utilisées.

Les participants sont d'ailleurs des lauréats des quatre dernières éditions du salon. Selon les organisateurs, cet événement vise à mieux faire connaître les arts plastiques et à favoriser l'échange entre artistes confirmés et jeunes passionnés.

Plus qu'une simple exposition, ce salon apparaît comme un véritable carrefour où se croisent créativité, dialogue et inspiration, offrant aux jeunes talents une vitrine unique pour révéler leur vision artistique.

Ch.M.



RETROUVEZ VOTRE EDITION PAPIER CHEZ LES BURALISTES
LE PDF SUR NOTRE SITE : alger16.dz



www.alger16.dz
Alger16 quotidien





LA SÉRIE 'GOD OF WAR' D'AMAZON COMMENCERA LE TOURNAGE EN MARS

LA TRÈS ATTENDUE SÉRIE EN LIVE ACTION GOD OF WAR D'AMAZON DEVRAIT COMMENCER SON TOURNAGE EN MARS 2026 À VANCOUVER, MARQUANT UNE ÉTAPE IMPORTANTE POUR L'UNE DES ADAPTATIONS DE JEUX VIDÉO LES PLUS AMBITIEUSES DU GÉANT DU STREAMING.

Selon un reportage exclusif de Nexus Point News, le calendrier de production remet la série sur les rails après une période de développement tumultueuse qui a vu des changements créatifs majeurs en 2024.

La série sera dirigée par le vétéran de la télévision Ronald D. Moore, connu pour son travail sur Battlestar Galactica et For All Mankind, qui a rejoint le projet en octobre 2024 après le départ de l'équipe créative originale. Moore assurera le rôle de showrunner et de producteur exécutif pour ce qu'Amazon a déjà autorisé comme une commande de deux saisons.

Équipe créative et détails de production

La salle des scénaristes pour God of War rassemble une équipe impressionnante de talents, dont Matthew Graham (Electric Dreams), Stephanie Shannon (For All Mankind, Outlander) et Narendra K. Shankar (The Expanse, For All Mankind). Parmi les autres scénaristes figurent Joe Menosky (Star Trek: Discovery), Marc D. Bernardin (The Continental) et Tania Lotia (The Witcher).

Le casting de la série est actuellement en cours, bien qu'aucun nom n'ait été annoncé officiellement. La production est assurée par Amazon MGM Studios, Sony Pictures Television, PlayStation Productions et Santa Monica Studio, le développeur du jeu original.

S'exprimant au San Diego Comic-Con 2025, Moore a

révélé que la série adaptait le reboot de God of War de 2018, et se concentrerait sur l'intrigue de la mythologie nordique qui suit Kratos et son fils Atreus dans leur voyage émotionnel pour accomplir le dernier souhait de la femme décédée de Kratos. « Le ton de la série cherche à émuler celui du jeu », a expliqué Moore lors de son entretien avec IGN.

LA STRATÉGIE DU JEU D'AMAZON

Ce développement intervient alors qu'Amazon Prime Video continue de s'imposer comme un leader dans les adaptations de jeux vidéo. Le succès de Fallout en 2024, qui a obtenu plusieurs nominations aux Emmy Awards, a positionné la plateforme comme une destination de premier plan pour les licences issues du jeu vidéo. La société a également annoncé des adaptations de Mass Effect et a récemment commandé une série Life Is Strange. Moore a apprécié la richesse du matériel d'origine, souligné en particulier l'implication du directeur créatif du jeu, Cory Barlog. « Cory Barlog est un génie », a déclaré Moore dans une interview en juillet. « Il peut tout vous raconter, dans tous les détails possibles — toute la mythologie, comment tout se repose ».

La date de tournage fixée à mars 2026 marque l'aboutissement d'un projet en développement depuis qu'Amazon a officiellement donné son feu vert à l'adaptation en décembre 2022. Les scénarios étant encore en cours de finalisation et les choix de casting à venir, les fans peuvent s'attendre à ce que la série soit diffusée en 2027 ou plus tard, selon les exigences de post-production pour cette production dense en mythologie et riche en effets spéciaux.



La distribution officielle de la série live-action God of War d'Amazon n'a pas encore été annoncée officiellement, car le casting est toujours en cours. Cependant, la communauté de fans propose plusieurs acteurs potentiels pour incarner les personnages principaux :

Pour Kratos, des noms comme Jason Momoa, Dave Bautista et Winston Duke sont souvent cités en raison de leur stature et de leur présence à l'écran.

Pour Freya, Rebecca Ferguson est fréquemment évoquée.

Pour le rôle de Baldr, Dominic Monaghan et Travis Fimmel sont suggérés.

Pour Mimir, Peter Capaldi est une suggestion populaire.

Ces choix sont pour l'instant des spéculations de fans et n'ont pas été confirmés par Amazon ou les producteurs de la série.



RESIDENT EVIL 9 REQUIEM VICTIME D'UN ÉNORME LEAK, ATTENTION AUX SPOILERS !



Resident Evil 9 Requiem est une fois de plus victime d'un gros leak avant sa grande annonce aux Game Awards 2025. Attention aux spoilers, bien entendu. C'est l'une des plus grosses sorties à venir début 2026,

Resident Evil 9 Requiem fait couler énormément d'encre depuis son officialisation et les leaks pleuvent. Entre rumeurs et fuites réelles d'informations, difficile de faire la part des choses tant que ce n'est pas officielisé. A quelques jours des Games Awards 2025 où il a été confirmé, RE9 Requiem est une nouvelle fois victime d'un leak important, et cette fois difficile de faire comme si rien n'était puisque ça provient de PlayStation.

UNE GROSSE SURPRISE DE RESIDENT EVIL 9 REQUIEM A DÉJÀ LEAKÉ

Repéré par quelques chanceux, et partagé par l'insider réputé Dusk Golem, une vignette de RE9 Requiem a leaké l'une des grosses annonces attendues : la présence de Leon S. Kennedy. Oui, c'est certainement un secret de polichinelle à ce stade dans la mesure où les rumeurs, notamment par le biais de Dusk Golem, affirment

que Leon serait bien de la partie et qu'il serait même jouable. C'est une image de Resident Evil 9 Requiem précommandé sur le PS Store qui a vendu la mèche en avance. L'artwork montre très clairement le visage de Leon S. Kennedy, ici évidemment plus âgé.

Pour rappel, Leon devrait donc être un personnage jouable et devrait représenter la partie action du jeu, là où Grace serait là pour nous faire flipper. D'autres personnages clés pourraient même être présents en témoigne le dernier leak en date que l'on doit cette fois à GameStop. On nous avait prévenus, Resident Evil 9 Requiem cache bien son jeu et n'a clairement pas tout dévoilé. Malheureusement, à ce rythme-là, il n'y aura plus vraiment de secret à dévoiler. On espère toutefois que les prochains Game Awards 2025 nous en réservent une ou deux sous le coude.



ALGER16

The image shows the front cover of the French magazine L'Espresso. The main title at the top reads "LA POLÉTIQUE DE L'ESPIONAGE L'EXPÉRIENCE ALÉRIENNE FAIT FIGURE DE RÉFÉRENCE". Below this, there is a large photo of President Bouteflika. To his left, a box contains the text "RENCONTRE EXCEPTIONNELLE DU PRÉSIDENT BOUTEFLLA AVEC LA PRESSE NATIONALE" and "L'ESTATE TRAITE EN VILLE D'ABORD POUR LA PRESSE". To his right, another box says "LES 50 ANS D'ESPIONNAGE, MAIS TOUTES LES SECRETTES TRANSLATÉES A TROIS DIMENSIONS...". At the bottom, there are two smaller photos: one of a man in a suit labeled "ALGERIE-ZIMBABWE" and another of a group of people labeled "LA POLÉTIQUE DE L'ESPIONNAGE ALÉRIENNE A TOUTE DIMENSION CONFIRMÉE".

ALGER16, le quotidien du Grand Public

The image shows the front cover of a magazine titled "ALGER 16". The title is in large, bold, blue letters at the top. Below it, a yellow banner reads "LA REVUE DES AFFAIRES D'ALGERIA". The main headline "DE JAHN À L'ANP LA FIERTÉ DE L'ALGERIE" is displayed prominently in yellow and red. A smaller text at the bottom left says "HISTOIRE DE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE". The background of the cover features a scene with a white military-style vehicle, palm trees, and several men in uniform or suits. The overall theme is historical and patriotic.

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

OFFRIR UNE TABLETTE À UN ENFANT BONNE IDÉE OU PIÈGE ?

Offrir une tablette à un enfant peut paraître pratique, ludique, même pédagogique. Elle rassure les parents, offre un moment de calme, et semble permettre à l'enfant de s'amuser ou d'apprendre en toute autonomie. Mais est-ce vraiment un choix judicieux pour un jeune enfant ? Derrière l'attrait de l'écran se profilent des interrogations sur l'âge approprié, l'impact sur le développement, la gestion des émotions et la dépendance potentielle.

POURQUOI LA TABLETTE SÉDUIT TANT LES FAMILLES

La tablette cumule les fonctions : cahier de coloriage, bibliothèque, lecteur vidéo, plateforme d'apprentissage, outil musical ou de création... Sa polyvalence en fait un "cadeau intelligent" aux yeux des parents, une sorte d'outil moderne censé stimuler l'enfant. De plus, son usage intuitif — même les jeunes enfants s'y adaptent souvent rapidement — en fait une solution commode dans un quotidien parfois chargé : un moment de répit pour un adulte fatigué, quelques instants de calme lors d'un trajet, une distraction silencieuse à portée de main.

Pour l'enfant, la tablette peut aussi apparaître comme un symbole de maturité : voir un parent lire un e-book, regarder une série ou naviguer sur Internet suffit souvent à faire naître l'envie d'avoir la même chose ». L'écran devient alors un objet d'imitation, un moyen d'appartenir au monde des "grands".

LES RISQUES LIÉS À UNE EXPOSITION TROP PRÉCOCE

Mais ce confort apparent a un revers. En se présentant comme un flux d'images, de sons et d'interactions rapides et continues, la tablette exerce une hyperstimulation — un bombardement sensoriel constant qui peut être difficile à gérer pour un cerveau en développement. À la longue, cette stimulation intense risque d'entraîner une baisse de la capacité de concentration, une intolérance à l'ennui, une difficulté à soutenir des efforts mentaux ou à apprécier des activités plus lentes comme la lecture ou le jeu symbolique. L'enfant peut devenir dépendant de cette stimulation, en déclinant d'autres formes d'apprentissage plus riches mais moins immédiates, comme l'imagination, les jeux d'exploration, les interactions sociales ou la créativité "hors écran".

Sur le plan émotionnel, la tablette peut aussi se substituer à des compétences clés : gérer l'ennui, apaiser une frustration, trouver son calme, que l'enfant apprenait progressivement avec le temps. Si l'écran devient la béquille par défaut pour toute agitation, colère ou tristesse, l'enfant risque de ne jamais

**SANS UN CADRE CLAIR,
UNE PRÉSENCE PARENTALE CONSTANTE
ET UNE ALTERNANCE AVEC
DES EXPÉRIENCES CONCRETES,
LA TABLETTE RISQUE DE DEVENIR
UN PIÈGE PLUTÔT QU'UNE FENÊTRE
VERS L'APPRENTISSAGE.**

apprendre à réguler seul ses émotions.

L'ÉCRAN CONTRE LE RÉEL : LE RISQUE D'APPAUVRISSEMENT SENSORIEL ET RELATIONNEL

Quand la tablette remplace les jeux physiques, les sorties, les constructions, les temps de dialogue, l'enfant vit dans un univers cloisonné, confortable certes — mais pauvre en expériences réelles. Les sensations tactiles, les odeurs, les sons, les interactions humaines — tout ce qui nourrit le développement social, moteur et cognitif — peut passer à la trappe. Le risque ? Former un enfant isolé dans un monde numérique, habile devant un écran mais moins préparé à vivre dans le monde réel.

Par ailleurs, l'usage des tablettes rend parfois l'autorégulation difficile. Un enfant ne sait pas naturellement s'imposer des limites : frustration, colère, crises, tensions familiales s'installent progressivement si aucun cadre clair n'est posé.

À QUEL ÂGE LA TABLETTE PEUT-ELLE DEVENIR UN OUTIL « ACCEPTABLE » ?

Selon plusieurs spécialistes de l'enfance, la tablette ne devrait pas être introduite avant l'âge de 6 ou 7 ans — et encore, uniquement si un cadre clair est défini. Ce cadre inclut des règles précises : durée limitée, contenu adapté, présence ou supervision des parents, alternance avec des activités non numériques, pas d'accès libre ou permanent à l'écran.

Une tablette peut alors servir d'outil d'apprentissage, de découverte ou de calme momentané — mais toujours accompagnée. Elle ne doit jamais remplacer la présence des parents, les jeux d'imagination, les échanges, ni les expériences sensorielles du monde extérieur.

POUR QUE LA TABLETTE NE DEVienne PAS UNE BÉQUILLE

Pour éviter que l'écran ne vampirise la vie de l'enfant, il est essentiel d'instaurer des règles strictes et constantes : limiter le temps d'écran (par exemple, quelques dizaines de minutes par jour) ; éviter la tablette avant le petit-déjeuner ou juste avant le coucher ; privilégier l'utilisation en présence d'un adulte, dans une pièce commune, jamais dans la chambre ; sélectionner avec soin les applications et vidéos — éducatives, adaptées, non violentes ;

veiller à alterner écran et activités physiques, jeux sensoriels, lecture, interactions.



Ainsi la tablette reste un outil, non une "nounou électronique".

UNE DÉCISION À PRENDRE AVEC LUCIDITÉ

L'idée d'offrir une tablette à un enfant peut sembler séduisante — un moyen d'apprendre, de s'occuper, de calmer un moment difficile. Mais cette décision ne doit pas être prise à la légère. Il ne s'agit pas d'un simple jouet : c'est un outil puissant, capable de capter toute l'attention d'un enfant, de le couper progressivement du réel, de modifier son rapport au temps, à l'ennui, à l'effort. La véritable question n'est pas "Est-ce un bon cadeau ?", mais "Mon enfant est-il prêt, et suis-je prêt(e) à l'accompagner activement ?".



Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

NUMÉROS UTILES

URGENCE ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

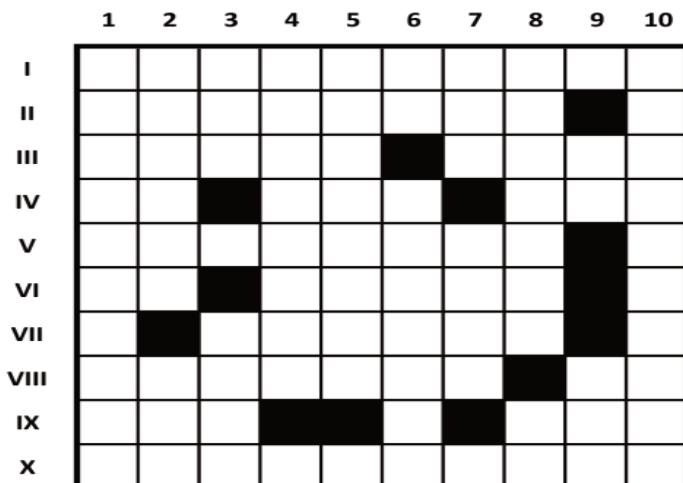
Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10.17

Mots Croisés N°1307



TRONÇONNÉE

- I Autre nom.
- II Différent en apéritif qu'en entrée.
- III Souventra. - Enseignant chercheur en EDD.
- IV Parti politique de Giscard. - Titane. - moitié d'ananas.
- V Charnière.
- VI Le hic. - Salines qui a perdu des voyelles.
- VII Encerclée.
- VIII Dissimilées. Bout d'estrangon.
- IX Transport en île-de-France. - Petit lit.
- X Arbres exotiques à bois blanc et belles fleurs rouges.

VERTICAL

- 1 Salafis.
- 2 Lamiers quand elles sont blanches. - Coefficient de capitalisation des résultats.
- 3 Avant d'être sue. - Mélange d'épices.
- 4 Cendre.
- 5 Arbreaux exotiques de la famille des myrtacées.
- 6 Bout d'avocat. - Navire de pêche.
- 7 Sigle atomique. - L'Académie française recommande "flots".
- 8 Poursuivisse en justice. - Dans le coup.
- 9 Préposition. - Motif ornemental.
- 10 Daturas.

CHOISIS LE BON CHEMIN



SOLUTION N°1306

I	E	X	P	E	R	I	N	C	E
II	M	Y	S	T	E	R	I	E	U
III	E	L	Y	S	E	E	S	R	I
IV	R	O	C	N	E	L	I	T	
V	I	P	H	I	G	E	N	I	E
VI	H	E	L	A	S	S	E	T	
VII	V	O	S	G	A	T	S	B	Y
VIII	I	N	F	E	U	E	I	P	
IX	S	E	P	I	O	D	E		
X	A	S	I	N	I	E	N	N	E

PHOTO DU JOUR



Prudent mais ridicule !

SOLUTION N°1306

2	5	3	7	1	8	6	4	9
8	9	7	2	6	4	1	3	5
1	6	4	9	3	5	8	7	2
3	4	6	1	7	9	2	5	8
5	2	1	4	8	6	7	9	3
9	7	8	3	5	2	4	1	6
4	1	9	8	2	3	5	6	7
6	3	2	5	4	7	9	8	1
7	8	5	6	9	1	3	2	4

MOTS MÊLÉS

T	E	B	A	R	C	E	L	B	A	S	E
N	S	T	F	H	O	U	L	E	R	E	U
E	T	T	E	S	U	D	E	M	T	I	G
M	R	N	M	P	O	L	D	E	R	A	L
E	A	A	A	E	M	A	J	G	L	B	A
L	N	S	H	E	R	E	I	S	A	V	E
E	S	U	C	P	S	I	T	R	I	I	M
E	I	J	N	A	M	U	R	L	S	S	U
L	I	T	T	O	R	A	L	R	S	T	C
M	A	R	N	A	G	E	R	C	E	H	E
V	A	G	U	E	S	A	T	E	E	M	E
D	I	G	U	E	T	A	L	E	E	E	A

ALGUE
AMERRIR
BAIE
BARRAGE
CRABE
DIGUE
ECLUSE
ECUME
ELEMENT
ESTRAN

ETALE
HOULE
ISTHME
JETEE
JUSANT
LAGON
LAISSE
LITTORAL
MAREE
MARNAGE

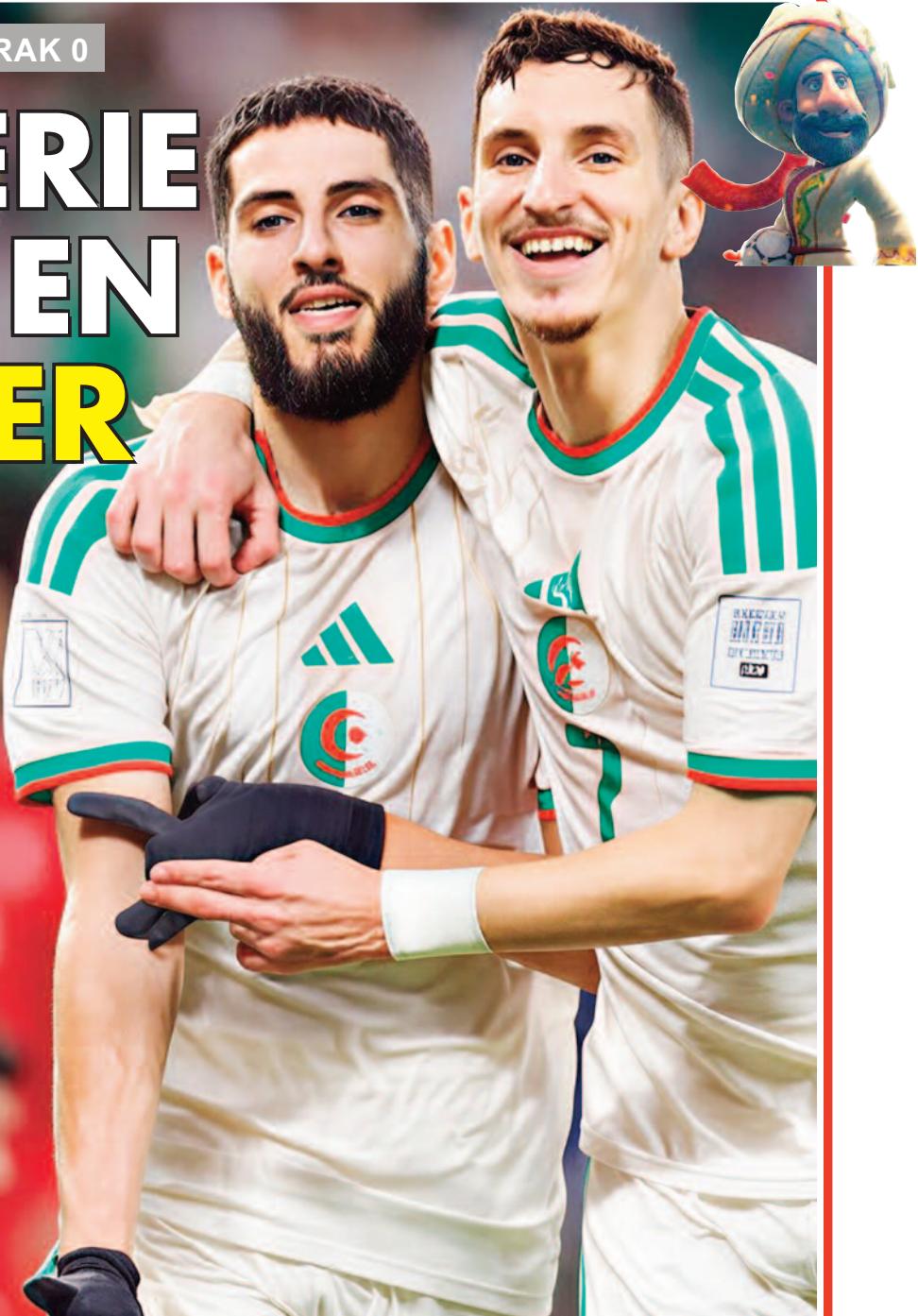
MASCARET
MEDUSE
MER
PASSE
PHARE
POLDER
SABLE
TEMPETE
VAGUES
VASIERE

SOLUTION DES MOTS MÊLÉS N°293

La phrase-mystère est : la ville qui ne dort jamais (New York)

ALGÉRIE 2 - IRAK 0

L'ALGÉRIE PASSE EN PREMIER PLACE



LA CHRONIQUE DU MONDIAL ARABE

LA TUNISIE ENTRE LE SCANDALE DU «MATCH ARRANGÉ» ET LA RÉALITÉ DU TERRAIN

La Coupe arabe Fifa 2025 se poursuit au Qatar mais sans le Qatar, sorti dès la phase de poules avec un maigre butin. Juste un petit match nul qui lui vaut le seul point récolté en trois matches joués. Très loin de l'étoffe d'un double champion d'Asie en titre, qui foulait cette compétition avec l'ossature de son équipe première. La fin a été triste par l'élimination et humiliante par cette dernière gifle (3-0) que lui a claqué la Tunisie lors du dernier match. Mais ni la victoire ni son score large n'ont été d'un secours salutaire, non plus, pour les Tunisiens, malheureux



finalistes de la précédente édition, qui ont débarqué à Doha rêveurs de s'offrir cette

fois le tournoi. Au bout, ce sera un véritable fiasco. Pour les deux préendants, désormais prématurément déchus. Et voilà que la Tunisie crie au scandale du «match arrangé» entre la Syrie et la Palestine qui ont scellé leur qualification commune sur un match nul. Admet-on que c'est vrai ! Mais la Tunisie a-t-elle gagné contre au moins un de ces deux rivaux directs, pour prétendre être la plus méritante ? La réponse du terrain est malheureusement cinglante pour les Tunisiens. Et pendant ce temps, la Syrie prépare son quart de finale de jeudi contre le Maroc, et la Palestine, le sien, contre l'Arabie saoudite...

Par Djaffar Chilab



LIGUE 1 (MISE À JOUR DE LA 1^{re} JOURNÉE)

Le MCA et l'USMA euphoriques !

Il était dit que cette soirée de mise à jour de Ligue 1 qui engageait les quatre représentants nationaux en compétitions continentales, avant-hier, allait être spéciale et particulièrement palpitante. Et elle le fut pleinement. L'USM Alger est allée corriger la JSK à Tizi-Ouzou même, alors que le MCA, vainqueur du CRB à Douéra, a déjà pris le large au classement, vers un autre titre.

L'USM Alger a réussi une belle performance au stade Hocine Aït-Ahmed, en l'emportant (1-2), sans conteste, face à la JSK, contrainte de digérer cette énorme déconvenue à domicile. Une véritable claque qui la fera certainement redescendre de son nuage après sa large qualification (7-0) en Coupe d'Algérie devant la modeste équipe de Hassi Messaoud. Sur la feuille de match, tout le monde répondait pourtant présent, mais sur la pelouse, ce fut une autre histoire pour les Canaris, et Zinnbauer, visiblement en panne d'inspiration face à un collectif usmiste déterminé et volontaire à souhait. L'USMA avait ouvert la marque à la 41', après une erreur du portier Merbah qui a eu du mal à capter un tir qu'il relâchait dans les pieds de Khaldi. Ce dernier se fera alors plaisir de reprendre le cuir en deux temps pour le mettre au fond des filets, permettant ainsi à son équipe de boucler la première mi-temps à l'avantage de son équipe. Au retour des vestiaires, Mahious, bien servi par Hamidi à ras de terre du côté droit, réussira à égaliser pour la JSK à la 60', redonnant alors l'espoir aux Jaune et Vert de revenir dans la rencontre. Mais c'était sans compter sur la perspicacité et l'opportunisme du milieu congolais Likonza qui surprendra une nouvelle fois le portier kabyle, en reprenant du pied un corner à la 80'. Il venait de condamner la JSK à une amère défaite inattendue chez elle. Mais méritée au vu de la prestation globale de l'équipe. Une contre-performance dont Zinnbauer devrait bien

assumer une bonne partie, que ce soit dans le choix du onze de départ, ou dans les changements opérés. Difficile, en effet, d'expliquer sa préférence pour Sarr, aligné titulaire d'entrée, alors que, le matin même du match, la direction lui publiait sur ses réseaux ses condoléances à la suite du décès d'un proche, alors que Bada fut contraint de chauffer le banc. Faire sortir coup sur coup Messaoudi et Mahious pour incorporer le jeune Malki n'était peut-être pas non plus le meilleur choix devant des Usmistes costauds et aguerris. Le résultat, c'est donc l'USMA qui s'offre les trois points de la rencontre pour remonter à la 4e place au classement.

LE MCA CREUSE L'ÉCART À 4 POINTS AVEC 3 MATCHS EN MOINS

A Alger, au stade Ali-Ammar de Douéra, le MC Alger a pris un nouvel envol tout en haut du tableau, en venant à bout du CR Belouzid (2-1) dans le derby qui les opposait, un peu plus tard dans la même soirée. Ce sont pourtant les visiteurs qui se sont affirmés dans cette bataille sans concession. El Mellali avait ouvert la marque pour le CRB dès la 17e minute de jeu en se présentant quasiment seul face au gardien Guendouz. Piqué au vif, le MCA reprendra, pour autant, vite les choses

en main. A peine une petite poignée de minutes se sont écoulées, et Bayazid remettra les pendules à l'heure en égalisant à la 25'. Le match repartait alors de plus belle mais sans qu'aucune équipe ne parvienne à changer quoi que ce soit au tableau d'affichage durant cette première partie du duel. En seconde mi-temps, les Mouloudéens maîtriseront davantage le cours du jeu, même si le CRB ne lâchait pas non plus. Mais il a fallu attendre la 80' pour voir le MCA matérialiser son

ascendant en mettant un second but, œuvre du Guinéen Bangoura qui venait de faire son entrée. La suite sera du tac-au-tac mais le MCA réussira à préserver son avance jusqu'au coup de sifflet final, malgré l'expulsion du capitaine Ayoub Abdellaoui qui a été renvoyé par l'arbitre dans le temps additionnel de la partie, suite à une violente faute commise sur Ben Hamouda.

A signaler également la sortie, auparavant, du gardien mouloudéen, Guendouz, remplacé peu après la reprise suite à une blessure. Avec les trois points récoltés, le MCA creuse déjà l'écart en haut du classement avec désormais 4 points d'avance sur ses poursuivants immédiats, l'O Akbou et le MC Oran (21pts), alors qu'il a encore trois matchs en retard à solder, dont deux à domicile.

Djaffar C.



Résultats JSK 1 - USMA 2 MCA 2 - CRB 1

Classement

Equipes	Pts	J
1-MCA	25	9
2- O Akbou	21	12
3-MCO	21	12
4-USMA	18	11
5-USMK	17	12
6-ESBA	16	10
7-JSS	16	12
8-CSC	15	11
9-JSK	15	10
10-CRB	14	10
11-MBR	13	10
12-PAC	13	12
13-ESS	12	11
14-ASO	10	12
15-ESM	9	12
16-MCEB	3	12

COUPE ARABE FIFA 2025/ ALGÉRIE 2 – IRAK 0

UNE VICTOIRE SOLIDE, UNE AVALANCHE DE BUTS MANQUÉE

C'est fait ! L'Algérie s'est imposée, hier, avec brio face à l'Irak (2-0) lors de l'ultime journée de la phase de groupes de la Coupe Arabe FIFA 2025.

Dans l'enceinte majestueuse du Stade International de Khalifa, les guerriers du désert de Madjid Bougherra ont non seulement décroché une victoire historique, la première de leur histoire face aux Irakiens, mais ont surtout validé leur qualification pour les quarts de finale de la compétition. Un succès synonyme de première place du groupe D, ouvrant la voie royale vers la suite du tournoi.

Durant cette rencontre, le sélectionneur national Madjid Bougherra a fait le choix de la continuité, conservant l'ossature principale de l'équipe qui avait brillamment remporté le précédent match contre le Bahreïn sur un score fleuve (5-1). Il a toutefois procédé à quelques ajustements tactiques ciblés. Ainsi, pour cette rencontre décisive, les supporters ont pu noter le retour attendu d'Adem Ounas dans le groupe, lui qui a purgé sa suspension, ainsi que la titularisation de Brahimi, Tougai et Draoui, qui ont respectivement pris la place de Sayoud, Bedrane et



Bendekba dans le onze de départ. Le début de la rencontre a été marqué par un scénario catastrophe pour l'équipe irakienne. Dès la 4ème minute, le défenseur Hussein Ali a écopé d'un carton rouge direct pour une intervention dangereuse et non maîtrisée sur Yacine Brahimi, laissant ses coéquipiers à dix très tôt dans le match. Forte de cette supériorité numérique, l'Algérie a immédiatement pris le contrôle des opérations. À la 7ème minute, l'arbitre a désigné le point de

penalty en faveur des Fennecs, mais est revenu sur sa décision après consultation de la VAR, signalant un hors-jeu préalable de Tougai. Complètement dominatrice, l'Algérie a poussé jusqu'aux dernières secondes de la première période : sur un coup franc exécuté par Benzia, Berkane a frôlé le ballon, avant que Tougai ne reprenne le ballon de la tête pour ouvrir le score à la 45+1 minute (1-0). Les hommes de Bougherra rejoignent les vestiaires avec un

avantage logique et une maîtrise totale du jeu. Au retour des vestiaires, l'Irak a tenté un ajustement tactique avec l'entrée d'Akam Hashim à la place d'Ali Jassim, mais l'Algérie a rapidement douché tout espoir irakien. Dès la 47ème minute, sur un centre de Yacine Brahimi mal négocié par le gardien, le capitaine Suad Nattik a marqué contre son camp, portant le score à 2-0 pour les Fennecs. Le reste de la mi-temps a été une démonstration de force de l'Algérie, qui a continué à dominer outrageusement la rencontre. Madjid Bougherra a profité de cette avance confortable pour opérer une large revue d'effectif, lançant Helaimia, Ounas et Slimani (57e), puis Merizeg (67e) et Guitane (75e). Si Ounas s'est illustré par sa technique et ses dribbles déroutants, Slimani a en revanche manqué de réussite, ratant plusieurs occasions nettes de creuser l'écart. Le score final de 2-0 entérine la victoire et la qualification de l'Algérie en quarts de finale, où elle affrontera les Émirats Arabes Unis, qualifiés comme deuxièmes du groupe C après avoir battu le Koweït (3-1) et profité de la défaite de l'Egypte (3-0) face à la Jordanie.

Omar Lazela



FIFA - COUPE DU MONDE 2026

DES PAUSES D'HYDRATATION DE TROIS MINUTES DURANT CHAQUE MATCH

Des pauses d'hydratation de trois minutes seront organisées lors des deux mi-temps de chaque match de la Coupe du monde 2026 (11 juin-19 juillet), a annoncé la Fédération internationale de football (Fifa).

Cette mesure répond à la volonté de la Fifa de mettre l'accent sur le bien-être des joueurs tout au long de la compétition qui aura lieu en juin et juillet prochains au Canada, aux États-Unis et au Mexique, précise l'instance internationale dans un communiqué publié sur son site officiel.

Dans une version simplifiée et rationalisée des pauses ont été mises en place lors de compétitions précédentes, notamment la Coupe du monde 2022, l'arbitre interrompra le jeu 22 minutes après le début de chaque période pour permettre aux joueurs de s'hydrater. Dans un souci d'équité, ces pauses ne dépendent ni de la température ni des conditions météorologiques, ajoute la même source.

"Des pauses d'hydratation de trois minutes seront mises en place à chaque match et ce, selon l'endroit où se déroule la rencontre, de la température ou de la présence d'un toit. Le début et la fin des pauses seront signalées par un coup de sifflet de l'arbitre lors de chacun des deux mi-temps", a déclaré Manolo Zubiria, directeur compétition

(Etats-Unis) pour la Coupe du monde 2026, à l'occasion de la réunion portant sur la diffusion internationale, qui s'est tenue à Washington. "Bien entendu, si une interruption du jeu pour cause de blessure survient autour de la 20e ou 21e minute et en vient à se prolonger, la question de la pause sera abordée sur le moment avec l'arbitre", a-t-il ajouté.

Désormais finalisé, le calendrier des matchs de la Coupe du monde 2026 a été élaboré de manière à réduire autant que possible les déplacements pour les équipes et les supporters, à maximiser le nombre de jours de repos entre les matchs pour toutes les nations participantes et à permettre au plus grand nombre de téléspectateurs de suivre les équipes malgré les différents horaires de fuseaux, souligne la Fifa.

Par ailleurs, la Fifa prévoit trois cérémonies d'ouverture pour cette compétition. Outre celle organisée en amont du match d'ouverture (Mexique - Afrique du Sud) le jeudi 11 juin 2026 à Mexico, des cérémonies sont également prévues le vendredi 12 juin 2026, pour l'entrée en lice des deux autres pays hôtes. Elles se tiendront à Toronto en préambule du match opposant le Canada à la Bosnie-et-Herzégovine, l'Italie, l'Irlande du Nord ou le Pays de Galles, et à Los Angeles en amont de la rencontre États-Unis - Paraguay. Enfin, en plus de la traditionnelle cérémonie de clôture, un

spectacle à la mi-temps sera organisé pour la toute première fois à l'occasion de la finale, prévue le dimanche 19 juillet au stade de New York - New Jersey.

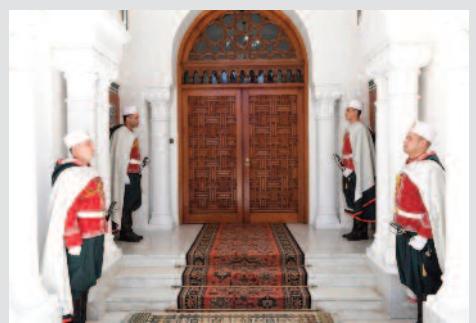
Pour rappel, l'Algérie évolue dans le Groupe J aux côtés de l'Argentine (tenant du titre), l'Autriche et la Jordanie, en phase finale de la Coupe du monde de football 2026, qui se déroulera aux États-Unis, au Canada et au Mexique (11 juin-19 juillet), à l'issue du tirage au sort effectué vendredi dernier au John F. Kennedy Center for the Performing Arts à Washington DC.



DÉCÈS DU JOURNALISTE ABDELHAFID CHAIB LA DG DE LA COMMUNICATION À LA PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES

La Direction générale de la communication à la présidence de la République a présenté ses sincères condoléances à la famille du journaliste Abdelhafid Chaib, décédé mardi dernier, l'assurant de sa profonde sympathie, et a fait part de sa profonde compassion à la famille du défunt, à la corporation médiatique, ainsi qu'à tous ceux qui l'ont connu, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et de prêter à ses proches patience et réconfort.

« A Allah nous appartenons et à Lui nous retournons. »



RÉUNION DU GOUVERNEMENT EXAMEN DES DOSSIERS RELATIFS À PLUSIEURS SECTEURS

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un projet de décret présidentiel sur le système national de gouvernance des données ainsi que des propositions relatives à la revalorisation des pensions et allocations de retraite, et entendu trois communications sur la transformation numérique en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre, dont voici le texte intégral : "Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, mardi 9 décembre 2025, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Le Gouvernement a poursuivi l'examen du projet de décret présidentiel portant système national de gouvernance des données, lequel s'inscrit dans le cadre des démarches relatives à la mise en place d'un ancrage juridique pour la gestion et la sécurité des données publiques d'intérêt national.



Par ailleurs, et conformément aux orientations de Monsieur le président de la République édictées lors du Conseil des ministres du 30 novembre 2025, le Gouvernement a examiné les propositions relatives à la revalorisation des pensions et allocations de retraite, lesquelles seront soumises

au prochain Conseil des ministres pour décision. Dans le cadre de la concrétisation de la transformation numérique dans notre pays, conformément aux engagements de Monsieur le président de la République, le Gouvernement a entendu trois communications relatives, respectivement, au bilan des projets stratégiques réalisés dans ce domaine, à la réalisation et la mise en service du premier Datacenter national et à la réalisation de la base de données nationales pour faciliter la prise de décision. Enfin, et dans le cadre du suivi des grands projets structurants, le Gouvernement a entendu une communication sur l'état d'avancement du projet de réalisation de la pénétrante autoroutière dépendant du port de Djen-Djen, dans la wilaya de Jijel, à l'autoroute Est-Ouest au niveau de l'échangeur d'El Eulma, dans la wilaya de Sétif, sur 110 km".

APS

ALGÉRIE-SLOVAQUIE INAUGURATION OFFICIELLE DE L'AMBASSADE D'ALGÉRIE À BRATISLAVA

Dans le cadre de sa visite officielle en République slovaque, le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a présidé, hier, la cérémonie d'inauguration des locaux de l'ambassade d'Algérie à Bratislava. La cérémonie a rassemblé plusieurs personnalités, dont Juraj Blanár, ministre des Affaires étrangères et européennes de Slovaquie, Marek Stovík, secrétaire d'État auprès du ministre slovaque des Affaires étrangères, ainsi que les ambassadeurs des deux pays, des membres du corps diplomatique et des représentants de la communauté algérienne résidant en Slovaquie. Dans son allocution, M. Attaf a insisté sur l'importance de renforcer les relations diplomatiques entre l'Algérie et la Slovaquie, soulignant la dynamique ascendante des liens d'amitié, de coopération et de partenariat entre les deux pays. Il a affirmé que cette initiative traduit la volonté de porter ces relations à un niveau supérieur, tant sur le plan politique qu'économique et culturel. Le ministre a également rappelé l'engagement commun des deux pays à promouvoir la paix, la justice et le



respect du droit international, tout en défendant la souveraineté et l'indépendance des États, et en rejettant toute ingérence dans les affaires intérieures. Sur le plan bilatéral, l'ouverture de l'ambassade marque une nouvelle étape dans la coopération entre Alger et Bratislava. M. Attaf a annoncé la volonté de l'Algérie et de la Slovaquie de poursuivre les consultations politiques et de développer de nouveaux projets dans des secteurs clés tels que l'agriculture, l'industrie et les nouvelles technologies. Il a également insisté sur le renforcement des liens humains et culturels entre les deux peuples, afin de consolider durablement la relation entre

l'Algérie et la Slovaquie. Cette inauguration symbolise non seulement le renforcement des liens diplomatiques entre l'Algérie et la Slovaquie, mais ouvre également la voie à un partenariat stratégique durable, fondé sur la coopération économique, culturelle et technologique, au service des deux peuples.

SIGNATURE D'UNE DÉCLARATION CONJOINTE

Par ailleurs, en marge de sa visite à Bratislava, le chef de la diplomatie algérienne, M. Ahmed Attaf, a tenu une série d'entretiens bilatéraux avec son homologue slovaque, Juraj Blanár. Les échanges entre les deux ministres ont permis d'évaluer objectivement l'état actuel des relations algéro-slovaques et d'envisager leurs perspectives à moyen et long terme. Plusieurs secteurs stratégiques ont été au cœur des discussions, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, l'industrie pharmaceutique, la gestion des ressources hydriques, l'industrie et l'agriculture. Les deux responsables ont également procédé à un large tour d'horizon des questions régionales et

internationales d'intérêt commun, en particulier celles touchant aux zones géopolitiques auxquelles appartiennent les deux pays. Cette rencontre diplomatique a été marquée par la signature d'une déclaration conjointe, véritable feuille de route fixant les priorités de la coopération bilatérale et les mécanismes nécessaires pour renforcer son cadre juridique et institutionnel. Ce document constitue un jalon important dans la structuration d'un partenariat plus dense et plus cohérent entre Alger et Bratislava. La déclaration réaffirme également la convergence de vues entre les deux pays sur plusieurs dossiers internationaux majeurs. Elle exprime leur soutien aux efforts visant à consolider le cessez-le-feu à Ghaza et à établir un État palestinien dans le cadre de la solution à deux États. Elle souligne par ailleurs leur appui constant au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies. Par cette séquence diplomatique, l'Algérie et la Slovaquie confirment leur engagement à approfondir un dialogue stratégique fondé sur le respect mutuel, la concertation politique et l'ouverture de nouveaux horizons de coopération.

G.S.E.

ONU GUTERRES RÉAFFIRME SON SOUTIEN À UNE TRANSITION SOUVERAINE ET INCLUSIVE EN SYRIE

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a réaffirmé, dimanche dernier, le soutien constant, indéfectible et total de l'ONU à une transition « réussie » en Syrie, exhortant la communauté internationale à apporter son appui ferme à ce processus, qui doit être mené et pris en charge par les Syriens eux-mêmes. Dans une déclaration publiée sur le site web des Nations unies, M. Guterres a souligné que ce qui attend la Syrie dépasse la seule phase de transition. « C'est une occasion pour guérir les blessures des divisions, reconstruire les communautés détruites et créer une patrie dans laquelle chaque Syrien peut se reconnaître, quelles que soient son origine

ethnique, sa religion, son sexe ou son appartenance politique, puisse vivre en sécurité, dans l'égalité et la dignité. » Le Secrétaire général de l'ONU a réaffirmé le plein engagement des Nations unies à œuvrer avec le peuple syrien pour assurer le succès de cette transition, soulignant que « les défis sont importants, mais pas insurmontables ». À cet égard, il a appelé la communauté internationale à soutenir cette « transition menée et prise en charge par les Syriens en garantissant le respect de la souveraineté de la Syrie, en levant les obstacles à la reconstruction, en finançant les appels humanitaires, en promouvant le développement économique et en veillant à ce que cette

transition apporte des avantages concrets aux Syriens sur le terrain ». Enfin, il a conclu son discours en affirmant que cette date commémorative (une année de transition en Syrie) réaffirme l'unité et la détermination à établir les bases durables « de la paix et de la prospérité ». Il a ajouté : « Notre engagement envers une Syrie libre, souveraine, unie et inclusive est renouvelé. » Cette déclaration souligne l'engagement constant de l'ONU à soutenir une Syrie souveraine et inclusive. Elle rappelle que seule une transition conduite par les Syriens eux-mêmes pourra apporter paix, dignité et prospérité durables au pays.

Abir Menasria